

## LISTE DE DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES

Les documents suivants, selon le type d'entité/organisation qui fait la demande, doivent être téléchargés sur le Formulaire de demande en ligne.

### Parties

- Un **document officiel** attestant que votre organisation est une autorité/institution publique ou gouvernementale d'un pays en développement Partie à la Convention de 2005 sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles.

### Organisations non gouvernementales (ONG)

- Un **document officiel** attestant que votre entité/organisation est non gouvernementale et à but non lucratif, selon la réglementation nationale, d'un pays en développement Partie à la Convention.

### Organisations internationales non gouvernementales (OING)

Les demandes des OING doivent démontrer un impact **subrégional, régional<sup>1</sup> ou inter-régional**. Dès lors, ces organisations doivent soumettre les documents suivants :

- Une **lettre d'appui** des autorités/institutions gouvernementales ou publiques **de chaque pays bénéficiaire**, assurant que le projet est pertinent et répond aux besoins et priorités du bénéficiaire.

Les OING doivent également démontrer le caractère international de l'organisation à travers les documents suivants :

- Le **document officiel** démontrant le statut juridique d'ONG internationale ;
- Un **document officiel** établissant la liste des membres et leur pays de résidence, afin de démontrer que les **adhésions** (institutionnelles et individuelles) ont un **caractère international** ;
- Un **document officiel** prouvant que des **activités récentes** (moins de 5 ans à partir de la date de soumission de la demande) ont été réalisés dans les **différents pays**.

---

<sup>1</sup> Dans le contexte du processus de financement du FIDC, le terme « régional » se réfère à un groupe de pays, et non à un territoire à l'intérieur d'un seul pays.

## Facture pro forma

Indépendamment du type de demandeur, si des « équipements et fournitures » sont prévus dans votre Budget (Cadre du projet), la(les) facture(s) pro forma correspondante(s) doit (doivent) être fournie(s). Dans le cas contraire, ces dépenses peuvent être exclues du montant approuvé pour le financement.

## Lettres d'appui

Si le projet a des partenaires de mise en œuvre, veuillez joindre, dans la mesure du possible, des lettres d'appui indiquant le type de contribution que le partenaire apportera au projet.

**Tous les documents complémentaires doivent être dans la langue de la demande (français ou anglais).**

Si la langue originale utilisée dans ces documents n'est ni l'anglais ni le français, des traductions de ces documents doivent être fournies en anglais ou en français.

**Sans ces documents, les demandes de financement seront considérées comme incomplètes et non-éligibles.**